CONSEIL MUNICIPAL DE KERPERT

Procès-verbal de la séance du 26 Octobre 2020

Le vingt six octobre deux mille vingt à 20 heures, le conseil municipal de Kerpert s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Bruno TALOC, Maire.

Ordre du jour

Approbation du PV du 14 Septembre 2020,

Point sur les commissions communautaires,

Prêt pour l'achat de la maison dite «Le Bail »,

Point sur les travaux des bâtiments communaux,

Point sur les travaux de voirie.

Coupe d'amélioration des Douglas par l'ONF,

Participation à la mise en concurrence de l'assurance Cyber-sécurité CDG 22,

Renouvellement du contrat de prestations globales fourrière animale,

Avis sur la demande d'un CU opérationnel, pour la CDPENAF,

Préparation de la cérémonie du 11 Novembre,

Repas du CCAS 2020,

Questions diverses.

Présents :Bruno TALOC, Marilyse LE BEGUEC, Servane ANDRE, Julie LE GUENNIC, Jacky

STEUNOU, Michel HUBY, Cyrielle NOYAL, Jean-claude MAHE.

Absents excusés : Corbic Stéphane Procuration de vote à M. Bruno Taloc.

Cécile Le Pennec Procuration de vote à Cyrielle Noyal.

Secrétaire de Séance : Michel HUBY

La séance du conseil a débuté à 20h10 par un hommage rendu à Samuel PATY , une minute de silence.

Approbation du PV du 14 Septembre 2020 :

Approuvé à l'unanimité.

Point sur les commissions communautaires :

Bernard Monnier, délégué à la Commission Nouvelle dynamiques territoriales, Présidée par Josette Conan, présente les objectifs de la commission :

- Viser l'excellence environnementale pour gagner en autonomie.
- Rendre l'agglomération accueillante et innovante pour bien y vivre.
- Agir au service d'un développement économique audacieux, créatif et innovant.
- Offrir un service équitable et de qualité à l'ensemble des habitants du territoire.
- Favoriser un développement harmonieux et solidaire.

Achat de la maison dite « Le Bail ».

Trois banques ont été sollicitées : Le CMB, le CA, la Poste.

Après comparaison des offres, le maire propose le choix du Crédit Agricole pour un prêt de 100 000€ sur 10 ans au taux de 0,28%.

Le conseil décide à l'unanimité de contracter cet emprunt pour l'acquisition.

Travaux d'entretien:

Jacky STEUNOU propose de réaliser des travaux d'entretien sur les couvertures des bâtiments communaux : Ecole, cantine, allées de boules, Eglise, salle des fêtes.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de Jean claude LE MOAL artisan couvreur à St Nicolas Du Pélem pour un montant 1 880€00.

Décision Modificative pour le règlement des travaux de voirie :

Le Maire propose une décision modificative de 8 000€00 pour solder le règlement des travaux de voirie de la route de Kerlabourat. Après délibération, le conseil municipal procède au vote de virement de crédits. 11 Pour.

Parcelles boisées communale :

Sous l'égide de l'Office National des Forêts, le conseil a retenu à l'unanimité l'entreprise JOFFO pour réaliser l'entretien de Parcelles Boisées, une coupe rase le montant de la vente se chiffre à 11 500€00 et une coupe d'amélioration, situées en parcelle D n°882 (coupe rase) D n° 722-881 et 1600 (coupe d'amélioration) d'une surface de 5ha environ.

Mise en concurrence d'un contrat-groupe d'assurance « cyber-sécurité » CDG 22,

Le conseil après avoir délibéré décide à l'unanimité de se joindre à la procédure de mise en concurrence lancée.

Marilyse Le Béguec propose le renouvellement du contrat de prestations globales fourrière animale avec le groupe SACPA chargée de la capture, du ramassage et du transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique, du ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique. Après délibération le conseil accepte à l'unanimité.

Installation classée :

Projet éolien à Bourbriac,

Suite à l'enquête publique concernant l'implantation de quatre éoliennes à Bourbriac, le conseil émet un avis favorable au projet.

10 pour, 1 Abstention.

Site Internet:

Le conseil a décidé à l'unanimité de faire installer un site internet pour la commune, la société Qualité Informatique de Ploumagoar, a été retenue pour un coût de 1 200€00 avec un contrat de mise à jour annuel pour 300€00, et une création nom de domaine BZH pour 85€ par an.

Permis d'aménager lotissement parc an illis :

Le maire informe qu'il y a lieu de délibérer pour transmission à la CDPENAF.

Le maire présente le projet de Madame EVEN Michèle (actuellement en location), qui est de construire une maison sur les parcelles n° 1740 (190 m²) et 1741 (332 m²). Le projet ne consomme pas de terres agricoles. Les parcelles concernées sont desservies par les réseaux d'eau et d'électricité.

Monsieur Michel Huby se retire pour vote.

Après avoir délibéré le conseil vote 10 Pour.

Retour de Monsieur Michel Huby.

Acquisition de bien dits « sans maîtres ».

Le conseil décide à l'unanimité, de lancer la procédure d'acquisition de biens « sans maîtres » pour des terres agricoles et une ruine, biens qui sont abandonnés depuis plus de trente ans. Les frais de dossier s'élève à 600€00.

Cérémonie du 11 Novembre 2020 : dépôt de gerbe.

Vu la situation de confinement, le maire propose un dépôt de gerbe au monument aux morts à 12H. Repas du CCAS: Le conseil soucieux du préjudice causé au restaurant propose de donner des tickets restaurant aux personnes âgées de 65 ans et plus. Les repas se feront sur réservation. Approbation à l'unanimité.

L'ordre du jour est épuisé, La séance est levée à 22h40.

Fait à Kerpert, Le 12 Décembre 2020.

Michel HUBY Secrétaire de séance Marilyse LE BEGUEC

Adjointe